



L'association nationale des docteurs

« Promouvoir le doctorat »

Paris, le 31 octobre 2008

Communiqué de presse

La semaine dernière, Valérie Pécresse a annoncé un vaste plan intitulé « Attirer les talents à l'université ». Ce plan, destiné à revaloriser les carrières dans les métiers de la recherche et de l'enseignement, présente un vaste ensemble de mesures que l'ANDÈS va analyser dans les prochaines semaines.

Nous souhaitons toutefois souligner dès maintenant que l'alignement des reconstructions de carrières des enseignants chercheurs sur celles des chercheurs du CNRS constitue un progrès tout à fait fondamental. Cette réforme met fin à une injustice de 20 ans et permettra aux nouveaux enseignants-chercheurs de bénéficier d'un début de carrière dans de meilleures conditions financières.

En revanche, le dispositif des chaires CNRS pour les nouveaux enseignants-chercheurs nous semble décevant. Il est prévu d'octroyer environ 130 chaires par an : cela représente moins de 10 % des maîtres de conférences nouvellement recrutés. Le dispositif annoncé par le ministère ne permettra donc d'améliorer les conditions de travail que d'une très petite fraction des enseignants-chercheurs. Cette mesure n'aura donc qu'un impact marginal sur la recherche universitaire. C'est insuffisant.

Les propositions de l'ANDÈS, présentées à la commission Schwartz, étaient nettement plus ambitieuses : nous avons proposé de décharger tous les maîtres de conférences nouvellement recrutés de 40 % au moins de leur service durant les cinq premières années. Plusieurs leviers (monitorats, modulation des services, évolution des méthodes pédagogiques) peuvent être utilisés pour compenser les heures déchargées pour un coût raisonnable.

Mettre en oeuvre une telle proposition améliorerait fortement les conditions de début de carrière de tous les nouveaux enseignants-chercheurs. On se rapprocherait ainsi des standards internationaux qui permettent aux universitaires de démarrer leur activité dans de bonnes conditions. Contrairement au dispositif des chaires CNRS, une telle réforme aurait un impact macroscopique sur la recherche universitaire.

En savoir plus sur les propositions de l'ANDÈS concernant l'enseignement supérieur et la recherche :

http://www.andes.asso.fr/f_actions.htm#3